



▶ GROUPES DE CINQ

▶ CRÉATION DU GROUPE

SECTION 3

Groupes de Cinq

Groupes de Cinq

Un groupe de cinq est un groupe de cinq citoyens canadiens ou résidents permanents qui se réunissent pour lancer un parrainage dans le cadre du Programme de parrainage privé de réfugiés.

Les Groupes de cinq ne peuvent parrainer que les personnes qui sont reconnues comme réfugiés soit par le HCR soit par le gouvernement du pays d'asile.

Pour être admissible au titre de répondant et au Groupe de Cinq, chaque membre du groupe doit :

- ✓ avoir au moins 18 ans ou plus;
- ✓ être un citoyen canadien ou un résident permanent;
- ✓ vivre dans la communauté où le réfugié va vivre, et
- ✓ s'engager à soutenir financièrement les réfugiés et avec le soutien d'établissement pour la durée de la période de parrainage, qui est généralement de 12 mois et dans des circonstances exceptionnelles peut aller jusqu'à 36 mois.

Les individus qui composent ce groupe s'engagent à fournir un soutien financier, émotionnel et d'établissement pour les réfugiés (s) pour la durée de la période de parrainage, qui est généralement de 12 mois ou dans des cas exceptionnels jusqu'à 36 mois.

Les membres qui souhaitent utiliser leur revenu d'emploi pour soutenir les réfugiés doivent inscrire leurs personnes à charge en cours (y compris tout autre parrainage à la fois familial et des réfugiés dans lesquels ils sont impliqués) et de donner une preuve d'emploi et de revenu.

Ils doivent démontrer que le groupe dispose de suffisamment de revenu, qu'il comprend ses obligations du parrainage, qu'il s'engage à aider les réfugiés et qu'il a la capacité de remplir toutes ses responsabilités énumérées dans l'Engagement de parrainage. Une évaluation effectuée par le Centre d'Opérations de Rétablissement d'Ottawa déterminera si le groupe répond aux critères d'admissibilité.

Il est prévu qu'au moins trois membres du groupe entreprennent l'engagement financier.

Les personnes suivantes ne peuvent pas faire partie d'un Groupe de cinq:

- ▶ une personne reconnue coupable d'actes criminels graves (si cinq années ne sont pas écoulées depuis la fin de la conviction);
- ▶ une personne qui est en défaut de paiements de pension alimentaire ordonnée par un tribunal, ou
- ▶ faire l'objet d'une mesure de renvoi et être incarcéré pour procédure de révocation de la citoyenneté.

Si une personne dans les catégories mentionnées ci-dessus est membre du Groupe de cinq, l'Engagement de parrainage sera rejeté par IRCC.

Création de votre groupe

Il n'existe aucun moyen officiel de créer un groupe de cinq ou de rassembler les personnes intéressées à s'y impliquer. La plupart des groupes de cinq sont composés des personnes qui sont des amis, membres de la famille ou des personnes ayant un intérêt commun à se réunir pour parrainer un réfugié. Certaines agences offrant des services d'aide à l'établissement fournissent aux groupes le soutien de créer et de soutenir le parrainage du groupe de cinq.

Lors de la création de votre groupe, demandez-vous ce dont vous avez besoin dans le cadre de votre groupe. Par exemple:

- ▶ Combien d'argent pouvez-vous y contribuer? Combien reste-t-il encore à contribuer?
- ▶ Y a-t-il un membre de la famille au Canada qui contribuera également au parrainage?
- ▶ Connaissez-vous d'autres personnes dans votre communauté qui ont été impliqués dans des parrainages précédents ou qui travaillent dans le domaine de l'établissement des réfugiés qui peuvent être en mesure d'aider au traitement du dossier, fournir des dons, ou aider à l'établissement des nouveaux arrivants?

La possibilité d'être membre de plus d'un groupe de cinq dépend de votre capacité financière et de votre temps. A partir de votre demande, CIC fera déduire les engagements antérieurs de l'engagement de parrainage actuel afin de déterminer si vous avez les fonds nécessaires et le temps de soutenir un engagement de parrainage supplémentaire en fonction de vos engagements antérieurs et actuels.

Refugee
Sponsorship
Training
Program

Programme de formation sur le parrainage
privé des réfugiés
Tel: 416.290.1700, 1.877.290.1701
Fax: 416.290.1710
Courriel: info@rstp.ca
Site web: www.rstp.ca



Immigration, Refugees
and Citizenship Canada

Immigration, Réfugiés
et Citoyenneté Canada

Mis à jour octobre 2017